

ÉRIC SADIN

SURVEILLANCE  
GLOBALE

ENQUÊTE SUR LES NOUVELLES  
FORMES DE CONTRÔLE

CLIMATS





# SURVEILLANCE GLOBALE

## DU MÊME AUTEUR

- Deux-points*, Pécuchette éditions, 1999.  
*7<sup>2</sup>*, Les Impressions Nouvelles, 2002.  
*Nihon No kigo, Signes du Japon*, Onestar Press, 2003.  
*Times of the signS/Bangkok*, Bangkok, Art4D, 2004.  
*Poésie atomique, écl/artS essais*, 2004.  
*Tokyo*, P.O.L., 2005.  
*Times of the signS*, Birkhäuser, 2007.  
*Globale Paranoïa*, Les petits matins, coll. « Les grands soirs »,  
2009 (poésie).

*Éric Sadin*

# SURVEILLANCE GLOBALE

ENQUÊTE SUR LES NOUVELLES  
FORMES DE CONTRÔLE

CLIMATS

© Climats, un département des éditions Flammarion, 2009.

## CLIMATS

87, quai Panhard et Levassor  
75647 Paris cedex 13

ISBN : 978-2-0812-2297-7

« Le troisième millénaire commencera  
par une guerre diffuse et permanente. »

Maurice Schumann

« Je dois vous prévenir : tout ce que vous pensez  
peut être retenu contre vous. »

Philip K. Dick, *Souvenirs à vendre*

« La Révolution sera complète  
quand le langage sera parfait. »

George Orwell, *1984*



## INTRODUCTION

### Un « bouillon de culture » inédit

#### *Moment historique décisif*

Notre période est caractérisée par une accélération sans précédent de l'histoire de la technique, dont les effets sont particulièrement sensibles au prisme de quatre événements majeurs : 1/ *extension ininterrompue du numérique* ; 2/ *développement des réseaux de télécommunication* ; 3/ *essor des nanotechnologies* ; 4/ *recherches liées aux biotechnologies et aux manipulations génétiques*. La plupart des innovations actuelles s'efforcent d'exploiter ce que chacune de ces dimensions autorise séparément, mais plus encore les effets d'*interconnexion* entre les deux premières (par exemple Internet représente le protocole le plus emblématique issu de l'entrecroisement entre numérique et télécommunication) ; parfois l'association entre trois d'entre elles (le séquençage du génome articule : calcul algorithmique / échange d'informations ou délégation de tâches via des réseaux entre centres de recherche / application biologique) ; de surcroît, l'introduction appelée à se généraliser de puces électroniques dans le corps, reliées à des bases de données, annonce l'entrelacement indissociable de

ces quatre champs, aux incidences anthropologiques considérables. Le développement plus ou moins achevé de ces quatre secteurs déterminera la quasi-totalité des usages professionnels, domestiques, culturels à venir, selon une cartographie où des technologies en expansion incessante interagiront sans cesse davantage, dessinant quelques-unes des *mailles* décisives qui structureront le XXI<sup>e</sup> siècle.

L'extrême vitesse avec laquelle ces bouleversements se déploient et « pénètrent » notre environnement constitue une caractéristique inédite. Conception et production ininterrompues de procédés et protocoles sans cesse renouvelés, aussitôt suivis de leur prompt obsolescence, s'enchaînent à des cadences croissantes et exponentielles<sup>1</sup>. La *pression technologique* impose d'autres structures temporelles qui correspondent au passage du régime de la *successivité* à celui de la *prolifération* ininterrompue d'événements, qui font circuler flux d'*éclosions* et d'*entropies* selon une quasi-simultanéité ; figures en mutation constante qui interdisent des modalités de perception stables, et ébranlent quantité de classifications et de repères historiques. Désormais, la dimension de *transformation* que suppose la temporalité constitue un phénomène partout sensible – parfois jusqu'au vertige – dans notre environnement contemporain (usage quotidien et massif de procédés ou d'objets très récents, « versions » de produits continuellement modifiées, capacités de stockage

---

1. « Une économie de consommation doit aussi être une économie d'objets à vieillissement rapide, une obsolescence quasi instantanée, et de la rotation des biens » (Zygmunt Bauman, *La Vie liquide*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2006, p. 36).

et puissances de calcul régulièrement démultipliées...). Il se développerait depuis peu une sorte de conscience (encore trop insuffisamment partagée) lucide du « mouvement perpétuel » qui imprime le cours des choses. Cette perception de l'« impermanence » du monde (pensée zen), à l'œuvre depuis des siècles en Asie, permet à cette partie du globe de s'inscrire activement dans un *milieu* désormais marqué par une *instabilité* continue.

L'ampleur et la densité de ces mutations – alors qu'elles *ouvrent* de nouveaux champs d'exploration et d'invention – suscitent peur et anxiété, tétanisent esprit d'initiative et propension au risque, au profit d'une aspiration instinctive à *maintenir* des situations, à se « protéger » de dangers entendus comme venant presque toujours de l'« extérieur ». Il est probable que l'extension des technologies de surveillance dans notre environnement représente – parmi bien d'autres raisons que nous analyserons au cours de notre enquête – une sorte d'inconscient collectif effrayé par la puissance de soubresauts soudains et inédits, qui chercherait à renforcer la tentation du *contrôle*. Les effets de dilution des pouvoirs centraux, de fragmentation des instances de décision, de l'éparpillement des risques, demeurent communément associés à une globalisation perçue comme déstabilisante et angoissante, tramée de lois immaîtrisables, autant que par une extrême et récente *atomisation* expansive des rapports de force.

La chute du mur de Berlin en 1989 inaugure la fin d'une organisation bipolaire qui régissait les relations entre nations, et qui plus largement encore imprégnait de nombreux schémas conceptuels, politiques, économiques, fondés sur des logiques d'opposition binaire. La dernière

décennie du XX<sup>e</sup> siècle témoigne d'une *diffraction* de points de pouvoir compacts vers une *expansion* du nombre de territoires désormais autonomes (éclatement de l'Union soviétique, de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie). Ces événements signalent un phénomène généralisé, repérable selon des logiques fractales, à l'intérieur d'autres échelles (par exemple la loi de décentralisation en France de 1982-1983, conférant de nouvelles compétences aux collectivités locales, ou la mise en place progressive d'un réseau de régions européennes...). L'événement du 11 septembre 2001, l'agression de la première puissance économique et militaire par un groupuscule d'individus *disséminés*, confirme à l'excès une des nouvelles données décisives de notre contemporanéité : celle de l'extrême *fragmentation* des rapports de force entre entités politiques ou idéologiques, rendant impossibles les principes réguliers d'affrontements entre forces identifiées et circonscrites, par le fait de l'éclatement de certaines d'entre elles, de leur localisation incertaine et dispersée, de leur *mobilité* continue.

Le début du XXI<sup>e</sup> siècle est marqué par le phénomène de l'*atomisation*, qui découvre une amplification incessante de *nœuds* de décision et d'expression (foyers de pouvoirs variés, presse, associations, ONG, syndicats, regroupements occasionnels, forums d'échanges...) <sup>1</sup>. D'une certaine façon, la généralisation du réseau Internet est à la

---

1. Ce qui est nommé « Web 2.0 », « Web 3.0 »... Et leurs développements futurs ne feront qu'accroître les échanges horizontaux entre individus ; la prolifération des blogs et des espaces dits « communautaires » est emblématique de ces nouvelles formes communicationnelles et relationnelles.

fois emblématique de ces jeux d'éclatement et les intensifie à la faveur de l'architecture technique qui autorise une quasi-infinité de sources de réception et d'émission singulières : les adresses IP. En outre, la propagation exponentielle du nombre de sites et de pages Web contribue au foisonnement croissant des volumes informationnels, que les moteurs de recherche s'efforcent d'identifier et dont les régulières mises à jour effectuées par les robots fureteurs signalent les effets de « débordement » continu, comme autant de signes de l'impossibilité de fixer les flux contemporains. L'ampleur et la *dispersion* des risques de toute nature se sont considérablement accrues et constituent désormais une donnée structurante de notre environnement. Le spectre des menaces contribue à l'installation – parfois légitime, parfois hystérique – de dispositifs et à l'accélération de la conception de nouveaux protocoles, à la prise de décisions politiques et légales souvent hâtives<sup>1</sup>.

Les formes actuelles et en devenir de la surveillance se situent au cœur de nombreuses problématiques et interrogations contemporaines ; une méthodologie exigeante appelle à repérer les multiples *ramifications* qui les structurent, à ne pas réduire le large ensemble qu'elles forment, à saisir leur caractère *composite* et les différentes applications qu'elles autorisent. Ce sont notamment la nature de leur extension, leur structuration technique, leur efficacité et

---

1. Par exemple, la vitesse avec laquelle a été adopté l'arsenal juridique nommé Patriot Act, voté en octobre 2001, six semaines seulement après le 11 septembre. Sur cette question, cf. Robert Harvey et Hélène Violat, *USA Patriot Act, de l'exception à la règle*, Paris, Éditions Lignes, 2006.

leur précision, les cadres légaux qu'elles perturbent, le droit à la vie privée qu'elles peuvent menacer, qui constituent autant de questions que nous examinerons au cours de cet ouvrage. Il s'opère, d'une certaine façon, une condensation d'enjeux et d'incidences extrêmement hétérogènes, d'ordre technique, politique, économique, juridique, éthique, culturel, qui s'entrelacent et obligent à la mise en place d'une enquête nécessairement *pluristratifiée*, contrainte par la force de la mutation ininterrompue des événements, de tenir l'ensemble de ces lignes comme l'analyse d'une situation provisoire, probablement soumise à des principes d'intensification continus.

### *La surveillance : une notion multifonctionnelle*

Les caractéristiques de la surveillance que nous allons étudier dans leurs formes contemporaines ne renvoient pas à une vague entité unifiée, mais se définissent par des *objectifs* qui varient selon les visées et la nature des « cibles ». Une des fonctions majeures consiste à tenter d'identifier la menace avant qu'elle ne se produise : être en mesure de se préparer en conséquence et de la contrer. Elle relève d'une *dimension informationnelle* : la collecte des justes indices qui avertiraient des dangers avant qu'ils ne puissent advenir. (Par exemple, la déroute américaine de Pearl Harbor en décembre 1941 est due à une défaillance du système de surveillance, qui n'a pas su *décrypter* la mise en place d'une attaque *surprise*, qui représente l'impératif absolu à éviter : ne pas être pris au dépourvu face à l'ennemi.) Ce souci qui s'applique à percer la nature des risques potentiels appartient à une longue histoire, celle

de la nécessité pour les nations et les instances de pouvoir de protéger les territoires et de maintenir une assise politique stable ; l'enjeu étant de *devancer* les dangers exogènes (infiltrations, tentatives de déstabilisation, guerres...), autant qu'endogènes (révoltes, complots, coups d'État...).

Cette quête de *données* constitue une dimension actuelle majeure, particulièrement à l'œuvre dans ce qui est qualifié de « menace terroriste », pour laquelle s'est opéré un glissement décisif – mais non exclusif – vers le privilège accordé au *renseignement* (*Intelligence*), au détriment des armes d'affrontement direct habituellement requises dans le cadre de guerres dites « conventionnelles ». La « traque de signes » représente depuis l'effondrement de l'empire soviétique la première priorité des stratégies de défense, et ce, simultanément à un essor sans précédent de la « société de l'information ». La surveillance correspond d'abord à une collecte d'indices menée *en amont*, qui se déploie désormais dans un contexte marqué par la production de quantités d'objets de captation et de diffusion de flux textuels, iconiques et sonores, qui à la fois amplifient les volumes, perturbent l'ambition d'une interception stabilisée, et sont soumis à des puissances d'analyse et de traitement sans cesse augmentées et sophistiquées.

Les technologies de surveillance sont encore destinées à *avertir* le plus rapidement d'une menace en cours, à *détecter* et à *signaler* par des dispositifs adéquats la présence d'un danger plus ou moins imminent (les radars aériens répondent exactement à cette fonction ; les barbelés électroniques ; les sonneries d'alarme en cas de violation d'un périmètre protégé ou d'un véhicule...). Depuis l'extension

du numérique, la faculté d'alerte autorisée par l'*interconnexion* généralisée s'est considérablement accrue, selon des délais quasi instantanés, nommés « temps réel » (terme en partie erroné car du différé – même infime – persiste malgré tout). L'enjeu technique ne consiste plus désormais à le réduire mais à garantir pertinence et fiabilité des systèmes. Pour ceux qui sont supposés être les « cibles », il ne s'agit pas d'allonger le répit qui serait dérisoire mais de disséminer de fausses pistes, de propager des leurres : stratégies de ripostes les plus efficaces à l'encontre de la puissance du signal en « temps réel ». Nous reviendrons largement sur la fonction d'*alarme* qui constitue dorénavant une des modalités prioritaires de la surveillance, permise par l'amplification du nombre de bases de données associées à des logiciels de reconnaissance capables d'*identifier* des individus ou des objets et d'en aviser le cas échéant des centres de contrôle gérés par des personnes et/ou des systèmes électroniques.

Quantité de procédés ont été développés depuis des siècles en vue de répertorier les individus, de renvoyer les corps à des identités fixées et classifiées. Tous supposent l'inscription de coordonnées sur des supports qui se sont modifiés au cours des âges. L'usage du papier s'est imposé depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Ce qui caractérise notre temps présent est une *double* utilisation de documents imprimés qui renvoient désormais à des fichiers numériques. Une carte d'identité, de Sécurité sociale, un passeport (pièces en papier ou en plastique) contiennent des informations capables d'être lues grâce à des puces ou des bandes magnétiques. Mais ce qui caractérise encore notre temps présent est l'amplification de la *biométrie* qui réduit le corps à des codes chiffrés et indexés, inscrivant

le souci ancestral de l'identification dans un tout nouveau type de rapport : celui d'une analyse en temps réel de certaines propriétés biophysiques (empreintes, main, rétine, iris, visage, reconnaissance vocale...). L'association entre techniques biométriques et introduction de puces dans les organes rendra obsolète le port de documents d'identité ou de cartes de toutes sortes, au profit d'un *repérage* immédiat des personnes par l'intégration dans l'environnement de capteurs connectés à des bases de données, situant désormais chaque être comme une surface susceptible d'être « scannée » et de s'exposer comme un plan recouvert d'informations – relatives à quantité de ses activités et à sa *vie privée*.

Pouvoir distinguer des personnes suspectes ou condamnées – en étant vu ou non, selon les cas – constitue un moyen ancestral de vérifier la conduite des individus, d'anticiper les risques grâce à la « transparence de la perspective » mise en place. Cette ambition est indissociable de l'élaboration de *systèmes techniques* (miradors, meurtrières, œils-de-bœuf, jumelles, survol aérien, agencements architecturaux – citons, par exemple, un des plus sophistiqués d'entre eux : le fameux *Panopticon* de Jeremy Bentham). Depuis une trentaine d'années, l'apparition de la *vidéosurveillance* a offert une puissance démultipliée de vision, devenue ubiquitaire. En outre, les caméras thermiques à vision nocturne ont rendu possible une continuité dans le temps. L'observation des corps est désormais médiatisée par quantité d'écrans qui exposent des êtres sous forme de pixels. Plus encore, la récente connexion des circuits vidéo à des logiciels de reconnaissance (« vidéosurveillance intelligente »), d'une part délègue le

« regard » au calcul électronique, et d'autre part inscrit chacun comme devant faire l'objet d'une analyse de comportement et des traits du visage, réduits à des codes transmis à des bases de données, capables de *signaler* tout suspect. L'individu du XXI<sup>e</sup> siècle se trouve continuellement soumis à des procédures d'« indexation » évolutives, en fonction des *traces* numériques qu'il *dissémine* au cours de ses déambulations physiques ou de ses navigations virtuelles.

Chaque action préméditée entre personnes ou entités distinctes suppose un acte de communication. L'*interception* d'informations offre la solution la plus efficace pour prendre connaissance de la préparation d'une opération. Ce souci a historiquement favorisé la pratique de l'espionnage, dont l'activité consiste prioritairement à recueillir des renseignements et à les analyser. Les modalités de transmission se sont progressivement modifiées (lettres, télégrammes, conversations téléphoniques, fax, emails...). Un moyen privilégié de contrer les intrusions consiste à brouiller les échanges afin de les rendre seulement lisibles à ceux connaissant les « clés », à pratiquer l'*encryptage*. Le développement du numérique a considérablement généralisé son usage (ainsi que celui de son pendant : le *décryptage*) ; les deux technologies représentent aujourd'hui un champ de recherche et une activité considérable de la surveillance contemporaine, confrontée à la circulation expansive et ininterrompue de messages, dont une large masse nécessite une confidentialité absolue (données bancaires, par exemple), alors que d'autres doivent être surprises et justement *interprétées* en vue de témoigner d'éventuelles menaces en cours.

Une ambition historique de la surveillance consiste à *localiser* corps ou objets dans l'espace, soit en vue de suivre des individus déjà repérés, soit, après des délits commis, en vue de vérifier *a posteriori* un alibi ou la présence de suspects sur certains lieux. Cette visée est aujourd'hui considérablement facilitée par deux phénomènes majeurs. 1/ Les téléphones portables constituent désormais des « marqueurs spatio-temporels » qui signalent abscisses et heures exactes, grâce aux informations reçues par les antennes GSM, transmises sur les serveurs des opérateurs téléphoniques. 2/ Le système GPS (*Global Positioning System*), ou celui à venir de Galileo, crée de toutes nouvelles conditions de *cartographie* des personnes et des choses sur une surface de visibilité devenue globale, car entièrement quadrillée par la couverture satellitaire universelle. Les informations recueillies par les multiples protocoles de suivi sont *archivées* (suivant des durées qui varient selon les lois en vigueur dans chaque pays) et peuvent représenter soit des *indices* en vue d'une enquête, soit des *éléments de preuve* – après coup.

La distinction entre les fonctions *a priori* et *a posteriori* permet de discerner les différents types d'opérations susceptibles d'être effectués. La valeur d'exploitation de données stockées à la suite d'une infraction est souvent occultée par le sens commun car elle répond à une efficacité qu'on voudrait souvent ne pas voir, au profit d'un sentiment de menace diffus que représenterait la « surveillance » (on voit bien ici à quel point elle peut désigner une réalité bien vague). Nul ne s'étonne qu'après une exaction interdite par la loi, dans un État de droit, une enquête soit mise en place ; on constate que les méthodes d'investigation se sont considérablement améliorées depuis l'avènement du numérique et la généralisation des tests ADN.

Composition et mise en pages



N° d'édition : L01EHBN000265N001  
Dépôt légal : février 2009

# ÉRIC SADIN

## SURVEILLANCE GLOBALE

ENQUÊTE SUR LES NOUVELLES  
FORMES DE CONTRÔLE

CLIMATS

Nous vivons dans un monde sous surveillance : plus personne n'oserait en douter. Mais quelle forme prennent aujourd'hui les nouveaux dispositifs de contrôle et en quoi sont-ils différents des pratiques du siècle dernier ? Comment modifient-ils notre rapport au monde et aux autres ? Vont-ils jusqu'à menacer le droit à la vie privée ?

Telles sont les questions abordées dans ce livre, qui reprend ainsi un débat ancien sous un jour totalement nouveau. Car il ne s'agit plus seulement d'assurer une surveillance ciblée pour déceler les comportements déviants et les punir, mais de prévenir toute dérive en instaurant un traçage permanent et généralisé. Il ne s'agit plus d'observer l'espace public, mais de pénétrer les espaces privés pour accumuler des données sur chaque individu, considéré sinon comme un terroriste en puissance, du moins comme une cible marketing, ou un voisin à espionner. S'organise ainsi un scannage ininterrompu des actes et des désirs, abolissant la frontière entre surveillant et surveillé, entre monde physique et monde virtuel. Au moyen de procédés que nous relayons ou alimentons à notre insu – vidéosurveillance, géolocalisation, bases de données, biométrie, puces RFID, logiciels d'analyse comportementale... –, un Big Brother désincarné, dont nous sommes à la fois victimes et complices, opère désormais en chacun de nous.

Mêlant l'enquête à la réflexion, cet essai explore avec une acuité remarquable les multiples enjeux de la surveillance contemporaine, et incite chacun à réagir face au danger d'une nouvelle servitude volontaire.

Prix France : 20 €  
ISBN : 978-2-0812-2297-7



9 782081 222977  
editions.flammarion.com

Extrait de la publication